

Une collaboration étroite pour le droit à l'électricité pour tous

Le mardi 20 novembre 2018, Luc L'HOSTIS, Directeur EDF Collectivités Méditerranée, représenté par Jacqueline CASTEL, Responsable du Pôle Solidarité d'EDF sur la région Méditerranée et Dominique ANDREOTTI, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Toulon, ont signé une convention de partenariat dans les locaux du Pôle Solidarité d'EDF Commerce Méditerranée à Toulon.



Leur objectif : Apporter une assistance aux personnes démunies ou en difficulté pour que la facture énergétique ne soit pas un facteur aggravant dans une situation de fragilité sociale.

Cette signature s'inscrit dans le cadre du partenariat national entre l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) et EDF. Elle prévoit notamment :

- **Un travail d'analyse des situations d'impayés et de précarité énergétique** des usagers accompagnés par le CCAS DE TOULON, pour renforcer le droit d'accès à l'énergie.
- **Des actions d'information et de sensibilisation** auprès du CCAS et de ses partenaires associatifs sur les économies d'énergie, le droit au chèque énergie, la compréhension de la facture EDF, la précarité énergétique ainsi que la mise à disposition des supports pédagogiques Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) tels que le jeu « HAPIBOX » visant à sensibiliser les familles aux économies d'énergie.
- **L'accès au PASS, le Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF** : la plateforme en ligne d'échanges pour assister et simplifier la mission des travailleurs sociaux (dépose des demandes d'information ou d'aide en ligne, suivi en temps réel de l'évolution des dossiers...).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulon

Il oeuvre pour l'amélioration des conditions de vie des Toulonnais. Acteur Majeur des politiques gérontologique et sociale de proximité, il participe à la construction d'une société plus solidaire et plus équitable.

Son champ d'action s'étend aux personnes fragilisées par des difficultés socio-économiques, d'isolement ou encore sans domicile stable au travers de la domiciliation postale. Il met également en place des actions pour favoriser le maintien à domicile des séniors.

Son offre de service consiste à apporter une aide directe ou indirecte aux personnes en situation de précarité et/ou aux personnes âgées et leurs aidants (familiaux ou professionnels).

Il développe des actions collectives pour partager des informations, permettre aux personnes d'agir sur leur propre parcours de vie, mais aussi favoriser le lien social et l'échange humain pour rompre l'isolement.

Il soutient également les Toulonnais en difficulté en leur accordant des aides financières pour satisfaire leurs besoins de première nécessité (se nourrir, se vêtir, se soigner, se maintenir dans son logement...).

EDF

s'engage à mettre à disposition des travailleurs sociaux du CCAS de TOULON un correspondant EDF et un numéro de téléphone solidarité dédiés, afin de faciliter l'accès à l'information des travailleurs sociaux face aux différentes situations rencontrées.

Depuis plus de 30 ans, dans le cadre de ses missions de service public, EDF aide ses clients en situation de précarité énergétique et agit selon trois

axes : l'aide au paiement, l'accompagnement des ménages et la prévention. Les partenariats noués avec l'UDCCAS (Union Départementale des CCAS), les CCAS, les associations humanitaires ou les 170 structures de médiations sociales partenaires, permettent de sensibiliser et d'accompagner les clients démunis au plus près du terrain.

Ainsi, EDF et CCAS finalisent leur volonté d'agir ENSEMBLE contre la précarité énergétique.

En savoir plus

Service action sociale

100 rue des remparts - CS 20813 - 83051 Toulon Cedex

Tél : 04 94 24 65 02

actionsociale@ccas-toulon.fr [1]

Contacts -

➤ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [2]

Mairie de Toulon

Avenue de la République

CS 71407 - 83056 Toulon Cedex

Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <mailto:actionsociale@ccas-toulon.fr>

[2] <https://www.toulon.fr/annuaires>